

Zeitschrift: Bildungsforschung und Bildungspraxis : schweizerische Zeitschrift für Erziehungswissenschaft = Éducation et recherche : revue suisse des sciences de l'éducation = Educazione e ricerca : rivista svizzera di scienze dell'educazione

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Bildungsforschung

Band: 3 (1981)

Heft: 3

Vorwort: Éditorial

Autor: Roller, S.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Genève, 1949. L'élection du Conseil d'Etat se déroule sous le signe du «non»: assez de recherches pédagogiques; non à la «globale», non à la «scripte». Par téléphone, les institutrices qui enseignaient la lecture «globale» sont priées d'appliquer, dès le lendemain matin, une autre méthode. Un maître est mandé de Suisse alémanique: il apprendra aux Genevois comment écrire en «liée».

Depuis lors les laboratoires de pédagogie expérimentale, les centres et instituts de recherche pédagogique se sont multipliés; habités de chercheurs, dotés de crédits. La SSRE est née, la revue «E + R» fondée.

Lausanne, 1981. Le peuple est appelé à se prononcer, pour ou contre la «Réforme»? Parce que référendum il y a eu contre la décision du Grand Conseil de modifier, un peu, la structure scolaire vaudoise. A la «politique» de trancher. Pourquoi? Parce que rien de clair n'a été établi, rien de convaincant. Parce que ni les gens d'école – les maîtres et les cadres –, ni ceux de la recherche, n'ont su bâtir une école qui donne, pleinement, satisfaction. Aux urnes démocratiques de faire – de tenter de faire en désespoir de cause – ce que les ouvriers du terrain, ce que leurs ingénieurs ont été incapables de réaliser.

Il y avait, lit-on dans Hamlet, «quelque chose de pourri au royaume de Danemark». Serait-ce que, dans la république scolaire, il y ait quelque chose, sinon de pourri, du moins de mal satisfaisant?

Certes. Mais quoi? Tentons un dire: si le mal vient n'est-ce pas que la méfiance l'a emporté sur la confiance? La méfiance de l'Etat. Celle aussi de la Recherche. Toutes deux rationalisent et toutes deux oublient le paradigme premier: l'enfant de chair, de sensibilité, l'enfant vivant.

L'Etat est toujours hégélien. Il craint l'homme et le contraint par lois, décrets et règlements. Telle est sa tâche, telle est sa raison d'être. Ainsi ne peut-il pas ne pas opérer semblablement en matière scolaire. Structures scolaires, plans d'études, modes d'évaluation ont statut légal. Accepter ou être exclu. De loin en loin quelque chose, parfois, se modifie. La rigidité néanmoins subsiste. A cause de la méfiance qui a horreur de la flexibilité.

La Recherche est toujours (à l'heure actuelle du moins) rationnelle et, à sa manière, hégé-

lienne; quoique se défendant de l'être (voir la recherche action). C'est que, si l'Etat veut l'ordre, la Recherche, elle, veut le savoir. Car n'est-elle pas souvent plus attirée par l'épistémologie que par le bien des écoliers? Pour produire son savoir, elle invente des modèles, qui sont ses lois. Sans doute prend-elle la peine de confronter ces modèles au réel et ne se hasarde-t-elle à considérer un savoir comme établi qu'au moment où modèle (dûment modifié et re-modifié) et réel coïncident. Sans doute. Il n'en demeure pas moins que subsiste le cadre épistémique et que ce cadre conserve un quelque chose de contraignant qui heurte. Car toute contrainte, si avenante qu'elle puisse se présenter, procède de la méfiance. De cette méfiance à l'égard du libre jeu des forces vives, celles des élèves, celles de leurs maîtres.

Un double corset, de cet fait, enserme l'école et l'empêche de respirer. Rien d'étonnant si, asphyxiée, elle ne donne pas satisfaction et contraigne ceux qui la veulent – les politiques – à prendre, à sa place des «mesures», si inadéquates soient-elles.

La confiance . . . Ce qu'on s'obstine à ne pas vouloir et qui, pourtant, résoudrait des problèmes et, qui sait, «le problème». Confiance en l'enfant. Il a, cet enfant, des énergies, des besoins, des désirs, des aspirations. Il a un goût d'agir, de se mesurer, de s'efforcer, de vaincre. Il a une sensibilité; un pouvoir d'émerveillement. Il a une faim, celle de savoir, de comprendre, de participer. Il a la volonté de grandir. Il est vitalité et quête de vie. Il est élan et conquête.

Toutes les fois que des instituteurs, des maîtres, ont admis cela, cette nature «existentielle» de l'enfant, toujours, sans exception aucune, l'école a donné pleine et entière satisfaction. Les enfants ont été heureux, leurs progrès réjouissants. Les parents contents. Les pouvoirs publics rassurés.

Alors? L'efficacité de la confiance impose son évidence. A la Recherche donc d'intervenir pour démontrer – faits à l'appui – qu'une école de confiance marche, marche bien, marche mieux.

Convaincu, le citoyen n'aura plus besoin désormais d'apposer sa signature sur une demande de référendum. Il aura, d'avance, dit: oui.

S. Roller

